



Tout public

Être capable de :



- Connaître la réglementation liée aux produits phytopharmaceutiques
- Maîtriser les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Connaître les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques



7 h



Plateforme de FOAD
Chargé de suivi
pédagogique



La formation doit avoir débuté
entre 3 et 6 mois avant la fin de la
validité du Certiphyto



378€ avec possibilité de financement
par le biais du CPF, par la région et
l'Union Européenne ou, pour les
entreprises de moins de 50 salariés,
par l'opérateur de compétences de
leurs branches

Contenu de la formation

Réglementation
Prévention des risques pour la santé
Prévention des risques pour l'environnement
Limitation du recours aux produits
phytopharmaceutiques

Modalités de suivi de l'exécution

Avancement des séquences de formation sur la
plateforme de formation
Résultats des quizz
Accompagnement pédagogique par le chargé de
suivi pédagogique référent
Evaluation des acquis
Evaluation de la formation
Délivrance du renouvellement certificat pour
l'activité « mise en vente, vente des produits
phytopharmaceutiques » dans la catégorie «
distribution produits grand public »